

Genève, le lundi 17 mars 2003

**Association des élèves du CEC de Staël (AES)**

25, route de Saint-Julien

1227 Carouge

tél. 022/ 342 69 50

fax 022/ 343 91 95

**LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE**

**Département de l'Instruction Publique  
Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Postobligatoire**

**Concerne : Lettre du 28 février 2003 intitulée : « Respect de quelques principes et règles en usage dans les établissements scolaires »**

L'Association des Elèves du Collège et Ecole de Commerce Mme de Staël a pris note ce matin d'une lettre émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Postobligatoire et signée par Mme Marianne Extermann rappelant « qu'à l'avenir toute manifestation doit se dérouler hors du temps scolaire ». Dans cette période historique où notre avenir se joue cette lettre est particulièrement malvenue, alors même que la Ville de Genève affiche sa position pacifiste partout dans les rues.

Nous sommes conscients que le rôle de l'école est d'éduquer au civisme et de susciter l'esprit critique ainsi que de promouvoir la paix et nous sommes persuadés que les manifestations pacifistes sont à ce niveau totalement légitimes, dans l'esprit même qu'Henri Dunant nous a légué.

Il serait insoutenable pour nous, impétueuse jeunesse de rester le nez dans nos livres alors que le monde entier crie son refus catégorique d'une guerre et sa colère face au mépris qu'ont certains dirigeants vis-à-vis des organisations internationales et de la volonté du peuple.

L'action visée dans la circulaire est bien une action de citoyens du Monde, solidaires et pacifistes, deux notions que l'école peine à transmettre. Ces prochains jours, les enfants irakiens, eux, ne pourront plus choisir: aller à l'école ou non ? Réagissons maintenant, avant que nous devions, comme eux, quitter l'école pour les abris.

Nous assumerons pleinement l'absence de tous les élèves de notre Collège et Ecole de Commerce lors des manifestations prévues le lendemain des premières attaques (10h30 et 18h - Place Neuve). Nous encourageons toutes et tous les élèves à participer à ces mobilisations historiques, ce avec ou sans l'approbation du Conseil de Sécurité du DIP, et à faire ainsi « la preuve de leur civisme en faisant valoir leurs opinions pour une cause légitime, et ce dans le calme et la dignité. »

l'Association des élèves du CEC de Staël

Copie à : Direction Générale du Département de l'Instruction Publique ; Grand Conseil ; Le Courrier ; La Tribune de Genève ; Le Temps ; Option Musique ; TSR ; La Première ; Espace2 ; Couleur3 ; OneFM ; Léman Bleu ; Radio Lac

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 20.21 mars 03
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à: Correspondance GC	